



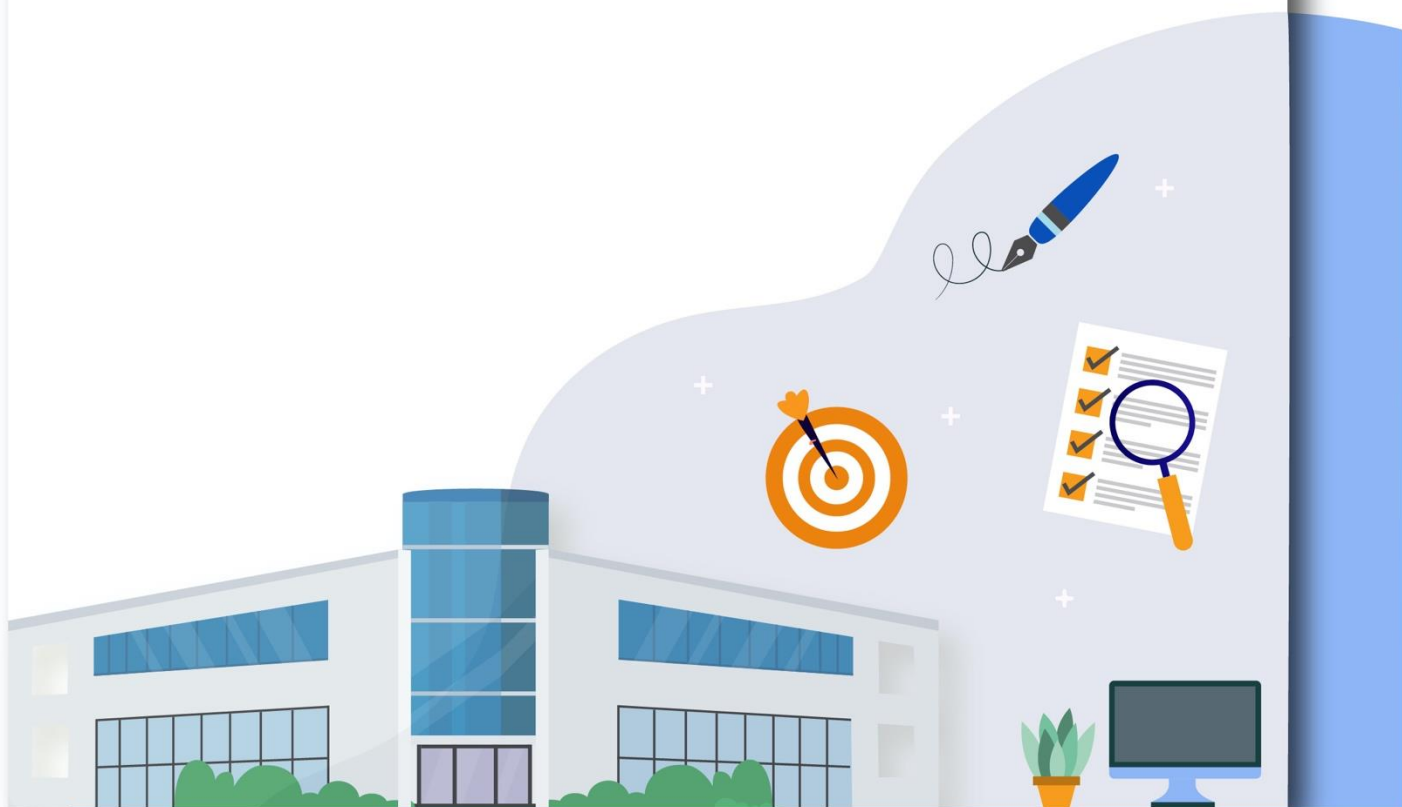
ASSOCIATION ENTR-AUTRES

7, rue Traversanne

33800 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC Grande-Aquitaine - 5, Avenue Charles Lindbergh - BP 10 196 - 33708 MERIGNAC Cedex
Tél: 05 56 12 94 93 / Fax: 05 56 12 94 94



CBP AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

Rattachée à la CRCC Grande Aquitaine

ENTR-AUTRES

7, rue Traversanne 33800 Bordeaux

Association déclarée - 800 418 972

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Entr-Autres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENTR-AUTRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le correct rattachement de ces produits à l'exercice en considération des conventions conclues avec les financeurs.

De plus, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Enfin, nous avons vérifié qu'il n'existe pas d'événement ou de décision importante entériné au cours de l'exercice qui ne serait pas traduit dans les comptes de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac

Le 04/06/2025

CBP AUDIT

Florian MANIERE

Commissaire aux comptes

C.B.P. AUDIT

Commissariat aux comptes - Audit

5 Avenue Charles Lindbergh - B.P 10196

33708 MÉRIGNAC Cédex

Tél 05.56.12.94.93

S.A.R.L au capital de 12 000 €

SIRET 507 978 385 00031 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	63 160.00	720.00	62 440.00	62 440.00		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	115 177.54	74 621.98	40 555.56	49 242.24	8 686.68	17.64
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	61.00		61.00	61.00		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	2 939.50		2 939.50	3 091.50	152.00	4.92
	Total I	181 338.04	75 341.98	105 996.06	114 834.74	8 838.68	7.70
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 317.07		2 317.07	8 876.00	6 558.93	73.90
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	67 481.39		67 481.39	127 492.11	60 010.72	47.07
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	484.12		484.12	20 830.83	20 346.71	97.68
	Charges constatées d'avance (2)	5.89		5.89	2 526.41	2 520.52	99.77
	Total II	70 288.47		70 288.47	159 725.35	89 436.88	55.99
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		251 626.51	75 341.98	176 284.53	274 560.09	98 275.56	35.79

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	10 000.00	2 000.00	8 000.00	400.00
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	57 430.95	57 430.95		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	847.44	29 946.20	29 098.76	97.17
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	35 900.33	29 098.76	64 999.09	223.37
	Situation nette (sous total)	30 683.18	58 583.51	27 900.33	47.62
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	53 255.93	66 969.93	13 714.00	20.48
	Provisions réglementées				
	Total I	83 939.11	125 553.44	41 614.33	33.14
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques				
DETTES (1)	Provisions pour charges				
	Total III				
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 207.88	4 948.43	6 259.45	126.49
	Emprunts et dettes financières diverses	400.00	400.00		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 372.70	8 686.67	1 313.97	15.13
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	15 364.84	14 971.55	393.29	2.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
TOTAL GENERAL	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	58 000.00	120 000.00	62 000.00	51.67
	Total IV	92 345.42	149 006.65	56 661.23	38.03
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		176 284.53	274 560.09	98 275.56	35.79

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

11 207.88 29 006.65

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	169.80	60.00	109.80	183.00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens		513.38	513.38	100.00
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	77 154.73	101 289.63	24 134.90	23.83
Parrainages	10 180.00		10 180.00	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	144 978.25	143 565.65	1 412.60	0.98
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		1 920.09	1 920.09	100.00
Mécénats		20 970.00	20 970.00	100.00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	25 000.00	14 000.00	11 000.00	78.57
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 585.90	627.00	1 958.90	312.42
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8.62	0.73	7.89	NS
Total I	260 077.30	282 946.48	22 869.18	8.08
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	82 426.25	77 363.04	5 063.21	6.54
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 285.21	1 652.61	3 632.60	219.81
Salaires et traitements	167 273.46	142 510.25	24 763.21	17.38
Charges sociales	39 834.95	26 981.92	12 853.03	47.64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 566.68	16 759.40	6 192.72	36.95
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8.53	10.02	1.49	14.87
Total II	305 395.08	265 277.24	40 117.84	15.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	45 317.78	17 669.24	62 987.02	356.48

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		1.25		0.61	0.64	104.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		1.25		0.61	0.64	104.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1.73		53.45	51.72	96.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		1.73		53.45	51.72	96.76
2. Résultat financier (III-IV)		0.48		52.84	52.36	99.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		45 318.26		17 616.40	62 934.66	357.25
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		34.67		497.79	463.12	93.04
Sur opérations en capital		13 866.00		16 040.00	2 174.00	13.55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		13 900.67		16 537.79	2 637.12	15.95
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		4 325.00		3 345.43	979.57	29.28
Sur opérations en capital		157.74		1 710.00	1 552.26	90.78
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		4 482.74		5 055.43	572.69	11.33
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		9 417.93		11 482.36	2 064.43	17.98
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		273 979.22		299 484.88	25 505.66	8.52
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		309 879.55		270 386.12	39 493.43	14.61
5. EXCEDENT OU DEFICIT		35 900.33		29 098.76	64 999.09	223.37

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Créée en avril 2013, l'association Entr-autres propose aux jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion sociale et professionnelle une expérience d'emploi pédagogique et associative en leur permettant d'avancer dans leur projet d'insertion professionnelle tout en se découvrant une place dans la société.

Dans ce cadre-là, ils sont accompagnés par une équipe de salariés au travers de trois parcours qui s'articulent autour d'un temps de rencontre en entretien individuel, un temps d'activité (traiteur, livraison, vente de jus) et un temps de bilan co-élaborer avec le jeune qui sert de retour d'expérience et de valorisation de savoir d'usage.

L'accueil des jeunes est encadré par des conventions de stage tripartites entre le jeune, l'association et le prescripteur à qui il est fait retour par bilan de ce temps d'immersion. Ce stage est gratifié et permet à certains d'avoir accès à une première expérience avec rétribution.

Basée sur la rencontre avec des citoyens d'horizons différents, bénévoles de l'association, permet aux jeunes de s'expérimenter, d'appréhender les codes du travail, de faire de nouvelles rencontres, de se créer un réseau, un nouvel entourage et de sortir d'une forme d'isolement dû à leur situation de décrochage.

Au fil des années, nous avons développé différents partenariats, notamment pour l'orientation des jeunes, comme les Missions Locales, les structures du médicosocial et de l'Aide Sociale à l'Enfance, les clubs de Prévention Spécialisée ou d'autres dispositifs comme l'école de la seconde chance. Ces partenariats nous permettent de croiser les regards sur ces publics et apportent un autre cadre d'observation pour les structures partenaires.

Nous travaillons en partenariat avec les institutions, nous faisant le relais pendant 15 jours de leur accueil, leur accompagnement et leur encadrement. Au-delà du stage, nous organisons des temps et des espaces pour que les jeunes puissent revenir et investir l'association, soit en tant que bénévoles soit pour d'autres stages. Ils semblent trouver à Entr-Autres un lieu hors de l'institution pour s'engager à partir de leurs possibilités. Nous partons de là où ils en sont et nous travaillons avec eux à renouveler leur regard et le regard des citoyens sur leurs capacités.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 160		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 183		
Installations générales agencements aménagements divers	32 166		1 880
Matériel de transport	20 824		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 125		
TOTAL	113 298		1 880
Autres participations	61		
Prêts, autres immobilisations financières	3 092		
TOTAL	3 153		
TOTAL GENERAL	179 610		1 880

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			63 160	63 160
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			59 183	59 183
Installations générales agencements aménagements divers			34 046	34 046
Matériel de transport			20 824	20 824
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 125	1 125
TOTAL			115 178	115 178
Autres participations			61	61
Prêts, autres immobilisations financières		152	2 940	2 940
TOTAL		152	3 001	3 001
TOTAL GENERAL		152	181 338	181 338

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		720			720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		47 199	3 914		51 113
Installations générales agencements aménagements divers		9 265	3 389		12 654
Matériel de transport		6 523	3 207		9 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 068	57		1 125
TOTAL		64 055	10 567		74 622
TOTAL GENERAL		64 775	10 567		75 342
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 914				
Instal. générales agenc.aménag.divers	3 389				
Matériel de transport	3 207				
Matériel de bureau informatique mobilier	57				
TOTAL	10 567				
TOTAL GENERAL	10 567				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 940	2 940	
Autres créances clients	2 317	2 317	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 642	1 642	
Divers état et autres collectivités publiques	63 000	63 000	
Débiteurs divers	2 839	2 839	
Charges constatées d'avance	6	6	
TOTAL	72 744	72 744	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 208	11 208		
Emprunts et dettes financières divers	400	400		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 373	7 373		
Personnel et comptes rattachés	5 740	5 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 419	8 419		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 008	1 008		
Autres impôts taxes et assimilés	198	198		
Produits constatés d'avance	58 000	58 000		
TOTAL	92 345	92 345		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 956			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	65 839
Total	65 839

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- AIDES AUX POSTES	500
- TRANSFERT DE CHARGES	2 339
- SUBVENTIONS A RECEVOIR	63 000
Total	65 839

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP Ct ESTRAD E ACP3 24	895
- FNP Ct ESTRAD E ACP4 24	895
- FNP Ct ESTRAD E QWS ACP3+4	108
- FNP Ct ESTRAD E SOCIAL X25	690
- FNP CAC 2023 SOLDE	1 080
- FNP CAC 2024	2 640
FACTURES NON PARVENUES	
- EAU ET ELECTRICITE	175
PROVISIONS CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	5 740
PROV. CHARGES S/CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	1 963
Total	14 186

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6
Total	6
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	58 000
Total	58 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- SERVICES WEB	4		
- SERVICES WEB	2		
Total	6		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- SUBVENTIONS ETAT	50 000		
- SUBVENTIONS ETAT	4 000		
- SUBVENTIONS ETAT	4 000		
Total	58 000		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Effectif moyen

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	37 273	58 569	82 516	101 803	87 335
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9 483	4 764-	10 839	45 858	25 334-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 003-	19 830-	5 309-	29 099	35 900-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		4	4	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	86 309	104 271	100 079	142 510	167 273
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	18 414	22 204	22 159	26 982	39 835



Mathieu BLANC – Etienne HARRAN
Florian MANIERE – Thibault TESSONNEAU

